

# ACTION URGENTE

## UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS MENACÉE

Danelly Estupiñan défend les droits de la population d'origine africaine à Buenaventura, dans le département du Valle del Cauca, au sein de l'association Processus des Communautés Noires (*Proceso Comunitario Negro*). Depuis sept mois, Danelly est surveillée par des inconnus, au départ une fois par jour et uniquement chez elle, et depuis la semaine dernière, deux fois par jour et dans tous les lieux où elle se rend. Ces inconnus surveillent Danelly mais aussi les membres de sa famille, prennent des photos et des vidéos de leurs activités. Nous demandons au bureau du procureur d'ouvrir sans attendre une enquête sur ces faits en vue d'assurer la protection de Danelly.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

Sr. Fabio Espitia Garzón  
Fiscal General de la Nación (e)  
Diagonal 22B No. 52-01 Bogotá, D. C.,  
Colombie  
57(1) 570 20 00 - 57(1) 414 90 00  
[denuncie@fiscalia.gov.co](mailto:denuncie@fiscalia.gov.co)

*Monsieur le procureur général,*

*Je vous écris au sujet des récents événements concernant la sécurité de la défenseure des droits humains Danelly Estupiñan, à Buenaventura, qui fait l'objet d'une surveillance constante de la part d'individus non identifiés depuis décembre 2018. Danelly a signalé ces faits au bureau du procureur, mais son inaction a mené à un renforcement très inquiétant de cette surveillance, qui est passée d'une ou deux fois par jour chez elle uniquement, à tous les endroits où elle se rend.*

*Je vous invite à ouvrir sans délai une enquête impartiale et approfondie sur la surveillance dont Danelly Estupiñan fait l'objet, en prenant en compte son rôle en tant que défenseure des droits humains et en adoptant une approche fondée sur le genre pour assurer sa sécurité. En outre, je vous engage à vous coordonner avec les autorités concernées pour faire émerger un environnement porteur afin qu'elle puisse poursuivre son courageux travail en faveur des droits humains.*

*Veillez agréer, Monsieur le procureur, l'expression de ma haute considération,*

**AMNISTÍA  
INTERNACIONAL**



## COMPLEMENT D'INFORMATION

Danelly Estupiñan est membre du Processus des Communautés Noires (PCN) en Colombie, une organisation qui œuvre à défendre les droits des populations d'origine africaine dans le pays. Depuis 2015, elle bénéficie de mesures de protection de l'Unité de protection nationale (UNP) et en 2018, elle faisait partie du programme basque de protection temporaire des défenseurs des droits humains en danger. Danelly anime des ateliers sur les droits humains et les protections collectives dans différentes localités à Buenaventura, et met en place un travail de campagne et des actions de plaidoyer pour protéger les communautés afro-colombiennes touchées par le développement de grands projets d'infrastructure sur leur territoire.

La situation pour les défenseurs des droits humains est critique. En janvier 2018, Frontline Defenders a noté que la Colombie était le pays le plus dangereux des Amériques pour les défenseurs des droits humains. Selon l'ONG Somos Defensores, 234 défenseurs des droits humains ont été agressés entre janvier et mars 2019, dont 207 victimes de menaces et 25 d'homicides. D'après la même ONG, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 juillet 2018, on a recensé 336 homicides et sept disparitions forcées de défenseurs des droits humains et leaders sociaux. En particulier, entre le 24 novembre 2016 (date de la signature de l'Accord de paix) et le 31 juillet 2018, Somos Defensores a recensé 253 homicides et quatre disparitions forcées. L'analyse de données fournies par SISMA Mujer a montré que depuis 2016, on note une nette augmentation du nombre d'homicides de femmes défenseuses des droits humains et leaders sociaux : 133,3 % de janvier 2016 à juillet 2017, et 14,3 % de janvier 2017 à juillet 2018. Les groupes de défenseurs des droits humains hommes et femmes qui sont le plus souvent attaqués sont : les dirigeants communautaires, les défenseurs des droits au territoire (pour la plupart des membres de communautés indigènes ou afro-colombiennes) et ceux qui réclament la restitution de terres. Dans le même temps, les menaces contre les défenseurs perdurent et les enquêtes pénales liées à ces faits ne progressent guère. La violence contre les défenseurs des droits humains et les leaders sociaux demeure l'un des plus grands obstacles à la mise en œuvre effective de l'Accord de paix.

**LANGUES À PRIVILÉGIER POUR ENVOYER VOS APPELS AUX DESTINATAIRES** : Espagnol  
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE** : 8 août 2019  
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER** : Danelly Estupiñan (elle)

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE** : N/A

**AMNISTÍA  
INTERNACIONAL**

